



WEBINAR WINGLY POUR UN VOL A PARTAGE DE FRAIS ELARGI

Cher(e)s Pilotes,

Vous êtes titulaire d'une licence de pilote privé (LAPL ou PPL) qui vous permet d'emmener des passagers dans un cadre défini par la réglementation.

Air Europ Club vous forme à la pratique du coavionnage !

Suivez à distance notre prochaine session de formation théorique sur le thème de la pratique du vol à partage de frais élargi au sein du club (sur Pc, Mac, Tablette ou Smartphone) :

Date : **Vendredi 12 Mars à 21h00 (durée : 2h)**

Sujet : **Pratiquer le Vol à Partage de Frais Elargi au Club**

Inscription : pierre.lansalotbasou@free.fr

10 pilotes pratiquent déjà le coavionnage chez Air Europ Club. Alors pourquoi pas vous ?

